

.REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORETS

**Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar**

**9- Lac de Télamine (Wilaya d'Oran)**

Octobre 2005

## Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

### Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

---

### 1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

Dr. Ammar Boumezbeur, Direction générale des forêts,  
Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.  
Télécopie 213-21 91 52 86 [boumezfr@yahoo.fr](mailto:boumezfr@yahoo.fr)

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A									

Date d'inscription      Numéro de référence du site

---

### 2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou

~~mise à jour~~: 4 octobre 2005

---

### 3. Pays: Algérie

---

### 4. Nom du site Ramsar:

Lac de Télamine (Wilaya d'Oran)

---

### 5. Carte du site incluse: Oui

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): **oui**  -ou- **non**

b) format numérique (électronique) (optionnel): **oui**  -ou- **non**

---

### 6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

Latitude 35°42'30"N Longitude 0°22'30"E

---

### 7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site fait partie sur le plan administratif de la Wilaya d'Oran, Daïra de Gydel, communes de Gydel et Ben Freha, lieu dit Télamine.

---

**8. Élévation:** (moyenne et/ou max. & min.) moyenne 50 m

**9. Superficie:** (en hectares) 2.399

---

### 10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le Lac Télamine présente une physionomie d'habitats divers caractérisant en général les milieux salés dont la végétation naturelle est composée de plantes herbacées adaptées à la forte salinité du milieu. Il s'agit de sansouires caractérisées par la salicornie (*Salicornia sp.*), une plante halophile dont les taux de recouvrement atteignent 100% en certains endroits. Le plan d'eau est entouré par des cultures céréalières parsemées d'oliviers sur la majeure partie de son périmètre, ailleurs sur les talus au voisinage des agglomérations, on retrouve des friches à chardons. Dans les endroits où débouchent les ruisseaux ou les rejets d'eaux usées des villages voisins, se forment des vasières entourées d'une végétation herbacées parsemées de touffes de joncs et de quelques jeunes sujets de tamaris (*Tamarix sp.*). Le site appartient au complexe de zones humides de l'ouest algérien qui englobe la Sebkhia d'Oran, les Marais de la Macta, Dayet oum el Ghellaz, Dayet Morsli, Dayet Bagra et les Salines d'Arzew. L'ensemble de ces sites très proches les uns des autres jouent un grand rôle dans l'hivernage et le stationnement en passage de migration des oiseaux.

---

## 11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 2 • 3 • **4** • 5 • 6 • 7 • 8

---

## 12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

### Critère 4 :

Ce site est une aire importante d'hivernage et de stationnement en passage de migration des oiseaux, notamment pour les Anatidés. En particulier le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) qui a représenté plus de 1% de la population totale au cours de 3 années récentes (2003, 2004 et 2005), le Canard souchet (*Anas chpeata*) qui a représenté plus de 1% de la population totale au cours de 2 années récentes (2004 et 2005), le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*) qui a représenté plus de 1% de la population totale au cours d'une année récente (2003), et les populations de Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) et de Canard siffleur (*Anas penelope*) avec des chiffres intéressants. (Annexe 1)

Les Limicoles constituent un groupe caractéristique du site dont le nombre en hivernage ou en passage est souvent très important. Le nombre élevé de rapaces est justifié par les vastes étendus de cultures voisines qui leur permettent de chasser de nombreuses espèces d'oiseaux, de rongeurs et d'insectes. Enfin les milieux herbacés et les arbres des environs hébergent d'espèces de passereaux et familles apparentées, il s'agit d'oiseaux insectivores et granivores des familles des Alaudidés, des Colombidés et de Laniidés et des Sylvidés.

L'Algérie accueille un contingent appréciable des flamants qui hivernent en Méditerranée. Les effectifs sont concentrés dans le constantinois, en Oranie et sur les Chotts des Hauts Plateaux. En Oranie, les Salins d'Arzew, la Sebkhia d'Oran et le Lac Télamine constituent les principaux sites d'hivernage de cette espèce dont des centaines de sujets sont visibles pendant toute l'année s'agissant probablement de jeunes sujets.

Les oiseaux du Lac Télamine appartiennent essentiellement à la catégorie des hivernants. En effet, après la saison d'hiver qui agrandit le plan d'eau, au printemps, celui-ci diminue fortement en surface et laisse pousser de vastes sansouires occupées par l'Oedicnème criard (*Burbinus oedicnemus*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*). Pendant l'hivernage et au cours des haltes de passage, les oiseaux se répartissent en fonction de leurs exigences écologiques occupant ainsi le plan d'eau et les rives sablonneuses. Situé sur la voie ouest de la migration, le Lac accueille un faible contingent d'oiseaux. L'hivernage concerne 35 espèces, le site joue un grand rôle parmi les zones humides de l'Oranie qui constituent un complexe que les oiseaux exploitent en complément. On assiste alors à des déplacements d'oiseaux au grès de la disponibilité alimentaire et de la quiétude.

---

**13. Biogéographie** (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire): Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

**a) région biogéographique:** Afrique du Nord

**b) système de régionalisation biogéographique** (citer la référence): Thieme M L, Abell R., Melanie L.J. Stiassny, Skelton P. et al., (2005) : Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar A Conservation Assessment.

---

## 14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Géologie – pédologie : Amas éolien avec du gypse

Bassins versant : Débit de 10.000 mètres cubes

Oueds importants : Chabet Esseba et Chabet Djanal.

Nature de l'eau : salée, temporaire avec assèchement en été.

---

Climat : Etage bioclimatique semi-aride avec une pluviométrie annuelle comprise entre 300 et 400 mm et des T° avec 9° pour janvier, le mois le plus froid, et 32° en août, le mois le plus chaud.  
Qualité de l'eau : Salée.

---

### 15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Composé d'amas éolien avec du gypse, le bassin versant a un débit de 10.000 mètres cubes dont l'eau est salée, temporaire avec assèchement en été. Le climat répond à l'étage bioclimatique semi-aride avec une pluviométrie annuelle comprise entre 300 et 400 mm et des T° avec 9° pour janvier, le mois le plus froid, et 32° en août, le mois le plus chaud.

---

### 16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Le lac joue un rôle important dans la recharge, le renouvellement et l'alimentation des nappes phréatiques. Les eaux de ruissellement favorisant le captage des sédiments et la prévention contre l'érosion hydrique.

---

### 17. Types de zones humides

#### a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

**Marine/côtière:** A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

**Continentale:** L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va  
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

**Artificielle:** 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

#### b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

R : Sebkha (ou lac salé) saisonnière.

---

### 18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Les Limicoles constituent un groupe caractéristique du site dont le nombre en hivernage ou en passage est souvent très important. Le site accueille aussi des Laridés principalement sur les décharges à ordures, il s'agit particulièrement du Goéland leucophée (*Larus cachinnans*) et de la Mouette rieuse (*Larus ridibendus*). Les autres espèces sont présentes mais avec des effectifs très modestes, il s'agit du Goéland railleur (*Larus genei*) et du Goéland brun (*Larus fuscus*) sporadiquement observés en hivernage. Le nombre élevé de rapaces est justifié par les vastes étendues de cultures voisines qui leur permettent de chasser de nombreuses espèces d'oiseaux, de rongeurs et d'insectes. Enfin les milieux herbacés et les arbres des environs hébergent des d'espèces de passereaux et familles apparentées, il s'agit d'oiseaux insectivores et granivores des familles des Alaudidés, des Colombidés et de Laniidés et des Sylvidés.

### **On retient deux espèces focales caractéristiques :**

Le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*) : L'Algérie accueille un contingent appréciable des flamants qui hivernent en Méditerranée. Les effectifs sont concentrés dans le constantinois, en Oranie et sur les Chotts des Hauts Plateaux. En Oranie, les Salins d'Arzew, la Sebkha d'Oran et le Lac Têlamine constituent les principaux sites d'hivernage de cette espèce dont des centaines de sujets sont visibles pendant toute l'année s'agissant probablement de jeunes sujets. Il se nourrit d'algues, de matière organique, de petits mollusques, insectes, crustacés et larves contenus dans la vase. Aucune donnée sur la nidification n'est disponible. Les sites fréquentés sont salés, sans végétation interne et sont caractérisés par une faible profondeur. Cette espèce est protégée en Algérie ainsi que dans toute son aire de répartition circum-méditerranéenne.

Le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Il hiverne communément en grand nombre en Oranie où près de 4.000 individus se répartissent entre les Marais de la Macta, les Salins d'Arzew le Lac télamine et la Sebkha d'Oran. Le Tadorne de Belon se nourrit en eau peu profonde, sur les vasières et dans les champs, parfois loin de l'eau, d'invertébrés marins ou des eaux salées en tamisant la vase. C'est une espèce protégée en Algérie et dans de nombreux pays d'Europe.

### **Distribution des espèces en catégories phénologiques :**

Les oiseaux du lac Têlamine appartiennent essentiellement à la catégorie des hivernants. En effet, après la saison d'hiver qui agrandit le plan d'eau, au printemps, celui-ci diminue fortement en surface et laisse pousser de vastes sansouires occupées par l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*). Pendant l'hivernage et au cours des haltes de passage, les oiseaux se répartissent en fonction de leurs exigences écologiques occupant ainsi le plan d'eau et les rives sablonneuses. Situé sur la voie ouest de la migration, le Lac accueille un faible contingent d'oiseaux. L'hivernage concerne 35 espèces, le site joue un grand rôle parmi les zones humides de l'Oranie qui constituent un complexe que les oiseaux exploitent en complément. On assiste alors à des déplacements d'oiseaux au grès de la disponibilité alimentaire et de la quiétude. De par le nombre, le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*) et le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) représentent les deux principales espèces focales du site salin avec des effectifs respectifs toutefois modestes.

---

### **19. Flore remarquable:**

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

La végétation naturelle est composée de plantes herbacées adaptées à la forte salinité du milieu. Il s'agit de sansouires caractérisées par la salicorne (*Salicornia* sp.), une plante halophile dont les taux de recouvrement atteignent 100% en certains endroits. Le plan d'eau est entouré par des cultures céréalières parsemées d'oliviers sur la majeure partie de son périmètre, ailleurs sur les talus au voisinage des agglomérations, on retrouve des friches à chardons. Dans les endroits où débouchent les ruisseaux ou les rejets d'eaux usées des villages voisins, se forment des vasières entourées d'une végétation herbacée parsemée de touffes de joncs et de quelques jeunes sujets de tamaris (*Tamarix* sp.).

---

### **20. Faune remarquable:**

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

L'avifaune du lac et des milieux environnant est composée de 78 espèces (Annexe 2). Les résultats des recensements hivernaux sont reportés dans l'annexe 1.

---

---

**21. Valeurs sociales et culturelles:**

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Ce volet n'étant pas étudié, nous ne disposons pas d'informations.

---

**22. Régime foncier/propriété:**

a) dans le site Ramsar: Le site fait partie du domaine privé de l'Etat ou Communal.

b) dans la région voisine: Le régime de propriété des régions voisines est représenté par des terrains privés et des terrains de type Arch (propriétés privées non titrées)

---

**23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):**

a) dans le site Ramsar: Plan d'eau salé

b) dans la région voisine /le bassin versant: Agriculture et terrains de pâturage

---

**24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:**

a) dans le site Ramsar: Aucun facteur n'est à relever

b) dans la région voisine: Aucun facteur n'est à relever

---

**25. Mesures de conservation en vigueur:**

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Protection par la Conservation des forêts d'Oran

---

**26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:**

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Rien à signaler.

---

**27. Recherche scientifique en cours et équipements:**

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Rien à signaler, malgré la proximité de 2 grandes universités, celles d'Oran et de Mascara.

---

**28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:**

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Festivités dans le cadre des Journées commémoratives officielles de sensibilisation et de vulgarisation : Journée Nationale et Mondiale de l'arbre, Journée mondiale des zones humides, journée Mondiale pour la lutte contre la désertification et Journée mondiale de l'environnement

---

**29. Loisirs et tourisme actuels:**

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Rien à signaler.

---

### 30. Juridiction:

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Wilaya d'Oran

Direction générale des Forêts, Conservation des forêts d'Oran.

Ministère des ressources en eau, Direction de l'hydraulique d'Oran

Ministère de l'agriculture et du développement rural,

---

### 31. Autorité de gestion:

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Conservation des forêts d'Oran. Adresse : Conservation des forêts d'Oran, Wilaya d'Oran Tel 213-41 40 12 98, 213-41 40 46 21 Fax 213-41 40 12 98

Direction de l'hydraulique d'Oran

Inspection de l'environnement d'Oran.

---

### 32. Références bibliographiques:

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

Documents de la Conservation des forêts d'Oran.

---

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse

Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org

---

### Annexe 1 : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau

Espèces	Années			Moyenne des 3 années	1% population totale
	2003	2004	2005		
<b>Aigrette garzette</b> ( <i>Aigretta garzetta</i> )	-	15	-		
<b>Héron cendré</b> ( <i>Ardea cinerea</i> )	25	-	-		
<b>Cigogne blanche</b> ( <i>Ciconia ciconia</i> )	8	2	-		
<b>Flamant rose</b> ( <i>Phoenicopterus ruber</i> )	<b>2.350</b>	100	<b>460</b>		
<b>Oie cendrée</b> ( <i>Anser anser</i> )	12	-	-		
<b>Tadorne de belon</b> ( <i>Tadorna tadorna</i> )	<b>1.947</b>	<b>2.100</b>	<b>980</b>	1.999	2,7
<b>Tadorne casarca</b> ( <i>Tadorna ferruginea</i> )	-	50	<b>30</b>		
<b>Canard colvert</b> ( <i>Anas platyrhynchos</i> )	399	600	<b>50</b>		
<b>Canard chipeau</b> ( <i>Anas strepera</i> )	180	300	<b>60</b>		
<b>Canard siffleur</b> ( <i>Anas penelope</i> )	<b>1.435</b>	<b>3.400</b>	<b>1180</b>		
<b>Sarcelle d'hiver</b> ( <i>Anas creca</i> )	-	180	-		
<b>Sarcelle d'été</b> ( <i>Anas querquedula</i> )	-	250	-		
<b>Canard pilet</b> ( <i>Anas acuta</i> )	108	350	<b>42</b>		
<b>Canard souchet</b> ( <i>Anas clypeata</i> )	<b>4.060</b>	<b>5.900</b>	<b>4300</b>	4.753	4,75
<b>Echasse blanche</b> ( <i>Himantopus himantopus</i> )	80	74	<b>60</b>		
<b>Avocette élégante</b> ( <i>Recurvirostra avosetta</i> )	20	-	<b>20</b>		
<b>Gravelot à collier interrompu</b> ( <i>Charadrius alexandrinus</i> )	40	-	<b>30</b>		
<b>Vanneau huppé</b> ( <i>Vanellus vanellus</i> )	20	-	-		
<b>Bécasseau maubèche</b> ( <i>Calidris canutus</i> )	150	-	-		
<b>Bécasse des marais</b> ( <i>Gallinago gallinago</i> )	-	10	-		
<b>Barge à queue noire</b> ( <i>Limosa limosa</i> )	-	9	-		
<b>Chevalier combattant</b> ( <i>Philomachus pugnax</i> )	50	15	-		
<b>Chevalier aboyeur</b> ( <i>Tringa nebularia</i> )	20	30	<b>180</b>		
<b>Chevalier guignette</b> ( <i>Tringa hypoleucos</i> )	-	20	-		
<b>Chevalier arlequin</b> ( <i>Tringa erythropus</i> )	-	-	<b>250</b>		
<b>Goéland argenté</b> ( <i>Larus argentatus</i> )	290	230	<b>200</b>		
<b>Sterne pierre- Garin</b> ( <i>Sterna hirundo</i> )	310	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>11.504</b>	<b>13.635</b>	<b>7842</b>		

## Annexe 2: Liste des espèces d'oiseaux observées

	Nom scientifique	Nom commun	Statut
1	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	Hivernant
2	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Hivernant
3	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron gardeboeufs	Hivernant
4	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Hivernant/Passager
5	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Hivernant
6	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Passager
7	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	Hivernant/Nicheur
8	<i>Ardeola purpurea</i>	Héron pourpré	Hivernant
9	<i>Platalea leucordia</i>	Spatule blanche	Hivernant
10	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Passager
11	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Nicheur/Passager
12	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Hivernant/Passager
13	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Hivernant
14	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant rose	Hivernant
15	<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Ouette d'Égypte	Accidentelle
16	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Nicheur
17	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	Hivernant/Passager
18	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	Hivernant
19	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Hivernant
20	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Hivernant
21	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	Hivernant
22	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Hivernant
23	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	Hivernant
24	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	Passager
25	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	Hivernant
26	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	Hivernant
27	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Hivernant
28	<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorne casarca	Nicheur
29	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	Hivernant
30	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	Hivernant
31	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	Nicheur
32	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	Hivernant
33	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	Passager
34	<i>Porzana parva</i>	Marouette poussin	Passager
35	<i>Porzana pusilla</i>	Marouette de Baillon	Hivernant
36	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	Nicheur
37	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule-poule-d'eau	Nicheur
38	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Passager
39	<i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	Passager
40	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Passager
41	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Passager
42	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Hivernant
43	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Passager
44	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Passager
45	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	Nicheur/Hivernant
46	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Nicheur
47	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Hivernant
48	<i>Buteo ruffinus</i>	Buse féroce	Passager
49	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Nicheur/Hivernant
50	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Hivernant
51	<i>Cursorius cursor</i>	Courvite isabelle	Nicheur
52	<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Passager
53	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	Nicheur/Hivernant
54	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Hivernant
55	<i>Lymnocyptes minimus</i>	Bécassine sourde	Passager
56	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Hivernant/Passager
57	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Hivernant
58	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Passager
59	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Passager
60	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau coccorli	Passager
61	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Hivernant
62	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Hivernant
63	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	Passager
64	<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Passager
65	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Passager

66	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Passager
67	<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatile	Passager
68	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Hivernant/Passager
69	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Passager
70	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Passager
71	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Passager
72	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Hivernant
73	<i>Larus cirrocephalus</i>	Mouette à tête grise	Hivernant
74	<i>Sterna nilotica</i>	Sterne hansel	Hivernant
75	<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Passager
76	<i>Chlidonia niger</i>	Guifette noire	Passager
78	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Nicheur
79	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée	Nicheur
80	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Passager
81	<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	Passager
82	<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	Passager
83	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Passager
84	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Nicheur
85	<i>Pterocles senegallus</i>	Ganga tachetée	Nicheur
86	<i>Bubo ascalaphus</i>	Grand-Duc du désert	Nicheur
87	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Hivernant
88	<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	Nicheur
89	<i>Eremophila bilopha</i>	Alouette bilophe	Nicheur
90	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle des rivages	Passager
91	<i>Riparia paludicola</i>	Hirondelle paludicole	Passager
92	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Passager
93	<i>Delicon urbica</i>	Hirondelle de fenêtres	Passager
94	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Hivernant
95	<i>Anthus cervinus</i>	Pipit à gorge rousse	Passager
96	<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	Hivernant
97	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Passager
98	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Hivernant/Passager
99	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	Hivernant
100	<i>Saxicola torquata</i>	Tarier pâtre	Hivernant
101	<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	Passager
102	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	Nicheur
103	<i>Cisticola cisticola</i>	Cisticole des joncs	Nicheur
104	<i>Hippolais pallida</i>	Hypolais pâle	Nicheur
105	<i>Sylvia nana</i>	Fauvette naine	Nicheur
106	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Passager
107	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot vélocé	Hivernant
108	<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	Nicheur
109	<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Nicheur
110	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Nicheur

Annexe 3 : Liste des espèces d'oiseaux observés dans et autour des Salines d'Arzew

	Nom scientifique	Nom commun	Statut
1	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Hivernant
2	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron gardeboeufs	Nicheur
3	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Hivernant
4	<i>Platalea leucordia</i>	Spatule blanche	Hivernant
5	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Nicheur
6	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Hivernant
7	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant rose	Hivernant
8	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Hivernant
9	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	Hivernant
10	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Nicheur
11	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Nicheur
12	<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	Hivernant
13	<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	Estivant
14	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Nicheur
15	<i>Buteo ruffinus</i>	Buse féroce	Nicheur
16	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Nicheur
17	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Hivernant
18	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Hivernant
19	<i>Recurvirostra avocetta</i>	Avocette élégante	Hivernant
20	<i>Burhinus oedicephalus</i>	Oedicnème criard	Nicheur
21	<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Hivernant
22	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier int.	Nicheur
23	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	Hivernant
24	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Hivernant
25	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Hivernant
26	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Hivernant
27	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Hivernant/Passager
28	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Passager
29	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	Passager
30	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Passager
31	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Hivernant
32	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Hivernant
33	<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Hivernant
34	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Passager
35	<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatilis	Passager
36	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Hivernant/Passager
37	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Passager
38	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Hivernant/Passager
39	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Hivernant/passager
40	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Hivernant/passager
41	<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Hivernant/Passager
42	<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucophée	Nicheur
43	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Hivernant
44	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	Hivernant
45	<i>Sterna nilotica</i>	Sterne hansel	Hivernant/Passager
46	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Hivernant/Passager
47	<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Hivernant/Passager
48	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Hivernant
49	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Nicheur
50	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Nicheur
51	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Nicheur
52	<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	Nicheur
53	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Nicheur/Passager
54	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Nicheur
55	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol	Nicheur
56	<i>Calandrella rufescens</i>	Alouette pispolette	Nicheur
57	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Nicheur
58	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	Nicheur

59	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle des rivages	Nicheur/Passager
60	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Nicheur/Passager
61	<i>Delicon urbica</i>	Hirondelle de fenêtres	Nicheur/Passager
62	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Nicheur
63	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Hivernant
64	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Passager
65	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Hivernant
66	<i>Saxicola torquata</i>	Tarier pâtre	Nicheur
67	<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	Nicheur
68	<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunette	Nicheur/Passager
69	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	Nicheur
70	<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	Nicheur
71	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Nicheur
72	<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Nicheur
73	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	Hivernant/Passager
74	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Nicheur
75	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Nicheur
76	<i>Miliaria calandra</i>	Bruant proyer	Nicheur
78	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Nicheur